

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE CORSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE**

**PRUNELLI DI FIUMORBU**

**SEANCE DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mil dix-neuf le vingt-sept juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André ROCCHI, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 21/06/2019

**Étaient présents :** ROCCHI André, PAOLI Christian, FILIPPINI Marie-Laure ; FRATICELLI Jean-Jacques ; SANTONI Marie-Josée ; GUIDICELLI Sébastien ; ANDREANI Agnulina ; SANTONI Louis ; PIERI Pierre-Louis ; COLOMBANI Victoria ; ELEGANTINI Muriele ; OTTOMANI Jean-François ; PAOLI Franck ; BARBONI Toussaint ; PAOLI Roxane ; FRANCISCI Lisa ; SUSINI Vincent ; FRANCOVICH Stéphane ; ROSSINI Jean ; SALDANA Esteban ; VILLARD-ANGELI Dominique

**Était absent :** MICAELLI Marie-Luce ; ACHILLI Nadine ; GAMBOTTI Marie-Pierre ; MURGIA Sandrine ; ANGELI Filippu Antone ; ANDREANI-CASAMATTA Bernadette.

**Était représenté :**

MICAELLI Marie-Luce a donné pouvoir à SANTONI Louis  
ACHILLI Nadine a donné pouvoir à PAOLI Christian  
GAMBOTTI Marie-Pierre a donné pouvoir à FILIPPINI Marie-Laure  
MURGIA Sandrine a donné pouvoir à FRATICELLI Jean-Jacques  
ANGELI Filippu-Antone a donné pouvoir à PIERI Pierre-Louis  
ANDREANI-CASAMATTA Bernadette a donné pouvoir à FRANCOVICH Stéphane

Nombre de conseillers	
En exercice :	27
Présents :	21
Votants :	27
Absents :	06
dont représentés :	6

Vu l'article L2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la nomination du secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal désigne Madame Marie LUCCIONI secrétaire de séance et assistée de Madame Emilie MUSETTI auxiliaire administrative.

\*\*\*\*\*

DEL270619-01

**OBJET : Approbation du procès-verbal de la séance du 30.04.2019.**

Il est proposé au Conseil Municipal l'approbation du PV de la séance du 30 avril 2019.

**Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :**

- D'approuver le procès-verbal du conseil municipal du 30 avril 2019.

**Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an que ci-dessus.**

